



PROJET  
D'ACCÉLÉRATEUR  
DE PARTICULES

---

# Réunion d'ouverture du débat public

04.06.2026 | Archamps



# Marc PAPINUTTI

## Président de la CNDP

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums ou des sondages**. Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

# Les missions de la CNDP

---

- **Organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique ;
- **Apporter son expertise** sur toutes questions relatives à la participation du public ;
- **Emettre des avis et recommandations** visant à développer la participation du public.

# Les 6 principes de la CNDP



## INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



## NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



## TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



## ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



## ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



## INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

# Pourquoi ce débat ?

---

- Co-saisine le 20/10/2025 par le CERN et par RTE pour un projet de futur collisionneur circulaire et de son raccordement électrique situé dans les départements de l'Ain (01) et de la Haute-Savoie (74), en France, et le canton de Genève, en Suisse.
- Considérant que ce projet comporte des impacts significatifs sur l'environnement et présente des enjeux nationaux d'aménagement du territoire, sociaux et économiques, la CNDP a décidé d'organiser un débat public du 2 juin au 1er octobre 2026.

**David CHEVALLIER**  
**Président du débat public**  
**« Projet d'accélérateur de  
particules »**

# De quoi débat-on dans le cadre de ce projet ?

Le débat public organisée par la CNDP permet de débattre :

- De **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques principales** du projet, **des enjeux socio-économiques** ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire** ;
- De **solutions alternatives**, le cas échéant, y compris **l'absence de mise en œuvre** du projet.

Il porte également sur les modalités d'information et de participation du public après sa clôture (concertation continue).

(Art. L121-1 du Code de l'Environnement)

# Rappel des principales étapes du débat public

- **5 novembre 2025** : décision par la CNDP d'organiser un débat public suite à saisine du CERN et de RTE
- **2 juin 2026** : ouverture du débat public
- **1er octobre** : clôture du débat public
- **Début décembre 2026** : publication du compte rendu et du bilan
- **Début mars 2027** (au plus tard) : réponse de la maîtrise d'ouvrage



## Les membres de la CPDP :

- David Chevallier (président)
- Claire Bouteloup
- Marion Fury
- Nicolas Le Méhauté
- Véronique Morel
- Dominique Simon

**Le secrétariat général :** Sébastien Fourmy, Magalie Martin, Zoé Bessard Garel, Célia Mira

# Les thématiques identifiées

## Sciences et société, opportunité, alternatives

- À quoi sert ce projet, à quelles attentes répond-t-il ? Quelle place pour les citoyens et citoyennes dans les projets scientifiques de grande ampleur ? Que se passerait-il si ce projet ne se faisait pas ? Quelles sont les alternatives ?...

## Le projet, le processus de décision, le coût, le financement et la rentabilité

- Quelles sont les caractéristiques du projet de FCC (ee et hh) connues à ce jour ? Que sait-on à ce stade du projet FCC-ee et du projet de FCC-hh ? Quelle est la gouvernance du CERN ? Comment et quand sera prise la décision ? Qui décide en France ? Quel est le coût de ce projet ? Comment serait-il financé ? Quels sont les coûts et les bénéfices du projet, notamment au regard des enjeux environnementaux et des ressources disponibles ? ...

# Les thématiques identifiées

## Les effets et impacts socio-économiques et l'aménagement du territoire

- Quels impacts le projet pourrait-il avoir sur l'emploi, l'économie locale et les activités existantes ? Quels effets seraient possibles sur le logement, les mobilités et les services publics, pour quelles phases du projet ? Quels seraient les impacts sur le foncier, et notamment sur les surfaces agricoles ? Quels seraient les impacts sur le paysage, le cadre de vie, et les usages ?...

## Les effets et impacts environnementaux

- Pour la phase chantier et le fonctionnement : quels impacts sur les sous-sols, les nappes phréatiques et les équilibres hydrogéologiques ? Quels risques sur les usages de l'eau (quantité et qualité) ? Quels volumes de matériaux excavés ? Où et comment seraient-ils stockés, traités ou valorisés ? Quels seraient les impacts du projet sur les milieux naturels, la biodiversité ? Quel bilan carbone global du projet ? ...

# Frédéric Vormus

## Concertation suisse

## Opinions Publiques et Etat d'Esprit organisent la concertation suisse

### Instance territoriale de suivi

- Accompagne la démarche et suit son bon déroulement.
- Veille à la qualité du processus et au lien avec les responsabilités institutionnelles.
- Ne décide pas du projet et ne remplace pas la parole du public.

**Canton de Genève /  
Confédération suisse / CERN**

### Garant·es expert·es indépendant·es

- Veillent à ce que le processus d'information soit neutre, impartial et sincère
- Observent la qualité et la transparence des informations fournies au long du processus
- Participent, avec un regard critique, à l'élaboration des divers moyens d'information et aux diverses séances
- Rédigent un rapport final

**Dominique Bourg / Chantal Balet**

### Évaluation en continu

- Observe le fonctionnement de la concertation au fil de l'eau.
- Identifie ce qui fonctionne, ce qui doit être corrigé ou renforcé.
- Permet d'ajuster le dispositif selon les questions et la participation.

**DSS+**

# Le dispositif en trois phases de la concertation en Suisse

Mai - Mi-juin



Installer le sens,  
la compréhension, l'intérêt  
scientifique

Juin - Juillet



Aborder les impacts concrets  
et les  
controverses

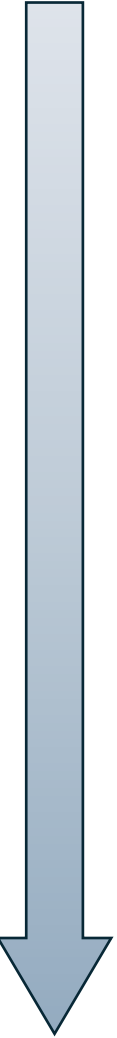
Août - Septembre



Travailler les marges de  
manœuvre locales et la  
projection territoriale

# Calendrier général

## *4 mois pour s'informer et participer*

- 
- **18 mai, réunion publique d'ouverture**
  - 22 et 26 mai à 10h, visite du Portail de la Science et sites Cyclotron et Alice du CERN + forum débat
  - 24 au 28 juin, présence sur les marchés et les lieux de loisirs « ateliers flash »
  - 25 et 26 juin le matin : Eclairage des controverses
  - 7 juillet après-midi 14h-19h 2026 permanence Choulex
  - 8 juillet, 18h30 à 21h à Annemasse (A CONFIRMER) : RP avec la CPDP “ eau et hydrogéologie”
  - 20 juillet, 18h30 – 20h30 : webinaire avec la CPDP “REX LEP/LHC”
  - Fin août visite sur le terrain, (site technique existant CERN, visite du site PB du FCC, atelier cartographique avec les riverains du site PB, Presinge/Choulex)
  - 2 septembre seconde permanence à Presinge 14h-18h
  - 5 septembre matin visite OpenSkyLab et descente dans le détecteur CMS du CERN (sous réserve)
  - 15 septembre, 18h30 – 20h30 : webinaire avec la CPDP « coûts et financements »
  - 18 et 19 septembre, au CERN, l’atelier de la relève
  - 1er octobre, Genève : réunion publique de clôture de la concertation suisse

# Déroulé de la réunion



# Programme de la soirée

- **Présentation du projet** par le CERN et RTE
- Retour sur les **contributions d'acteurs** sur le dossier
- Retour sur le **groupe citoyen Jeunes**
- **Arpentage** du dossier de la présentation du projet
  - Temps de travail
  - Restitutions
- La **gouvernance** du CERN et le **processus de décision**
- **Conclusion**



# PRÉSENTATION DU PROJET

YANN LECHEVIN

*Responsable des relations institutionnelles - CERN*

GILLES OBRECHT

*Pilote de projet - RTE*





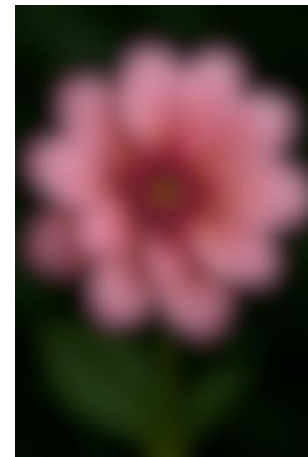
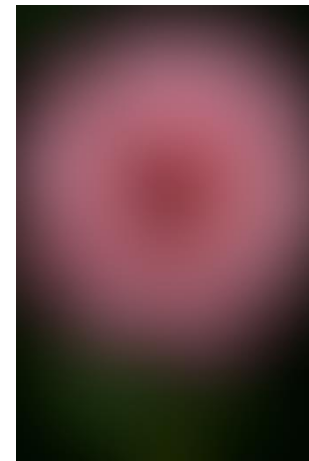
# Vidéo introduction FCC

<https://videos.cern.ch/record/3025694>

# Le FCC-ee : Explorer l'invisible avec une précision extrême

FCC-ee (electron–positron) : un « microscope » de très haute précision pour la physique des particules:

- **Observer** le boson de Higgs jusque dans ses moindres détails
- **Produire des collisions** électron-positon extrêmement précises et contrôlées
- **Réaliser des mesures** d'une précision jamais atteinte
- **Détecter** de minuscules écarts pouvant révéler une nouvelle physique



La frontière de l'intensité : explorer avec une résolution extrême

# Pourquoi cette précision est importante ?

## → Mieux comprendre notre Univers :

- Étudier le boson de Higgs avec une précision inédite ;
- Tester les limites de notre compréhension actuelle de la physique ;
- Rechercher des indices d'une nouvelle physique.

## → Répondre aux grandes questions, comme par exemple :

- Le boson de Higgs est-il une particule élémentaire ?
- Pourquoi la matière domine-t-elle l'antimatière ?
- Quelle est la nature de la matière noire ?

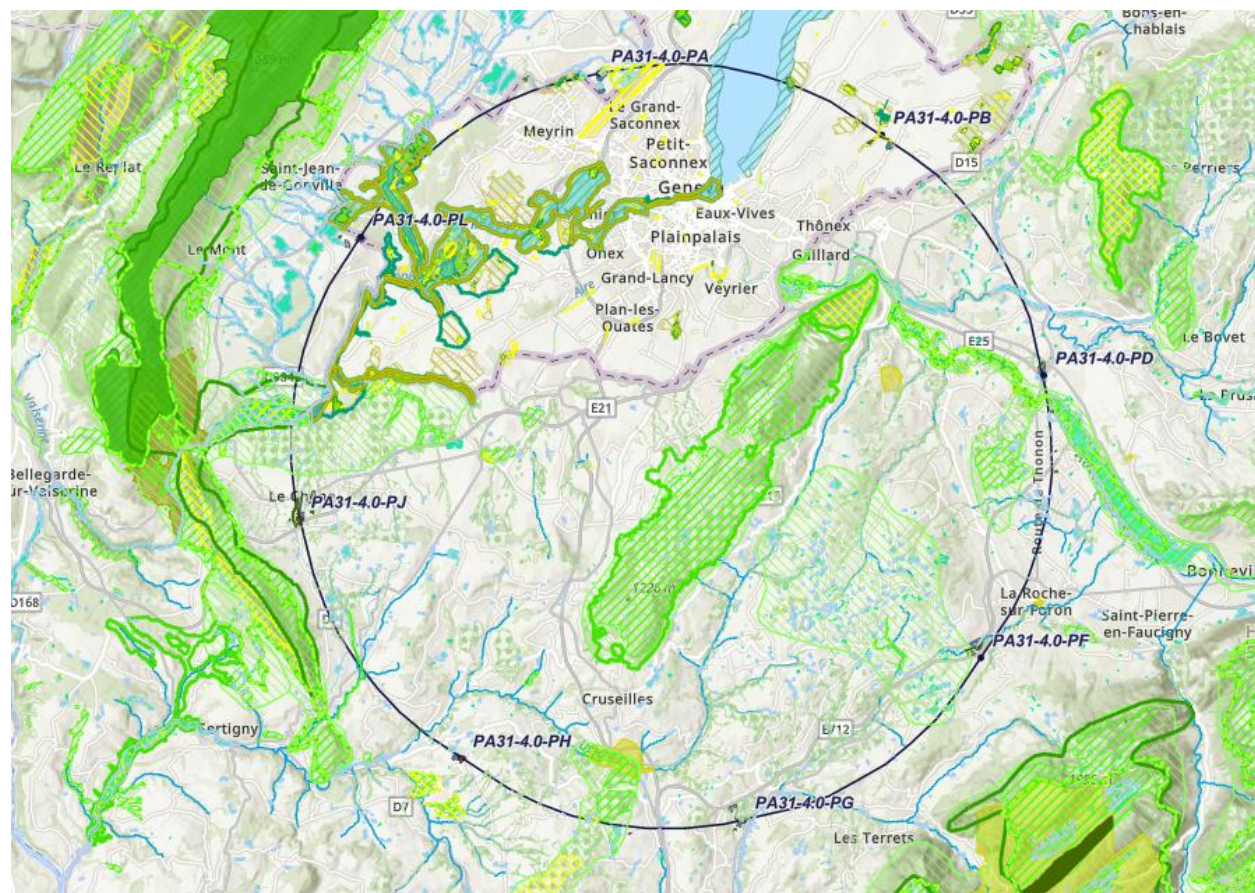
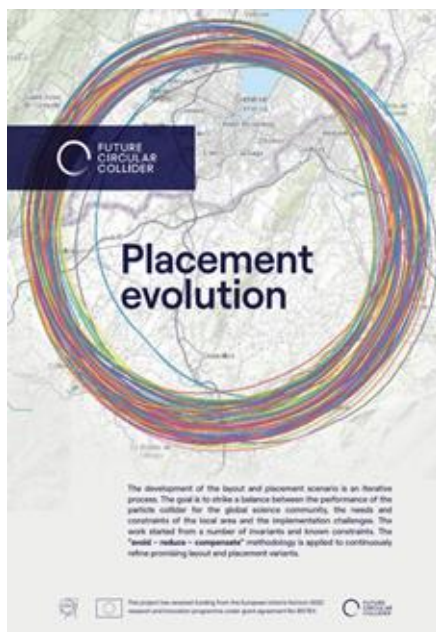
## → Un projet pour les décennies à venir

- Une machine de référence mondiale pour la recherche fondamentale ;
- Maintenir en Europe l'innovation scientifique de pointe en physique des hautes énergies ;



# Développement itératif du scénario

Conformément à l'approche Éviter, Réduire, Compenser



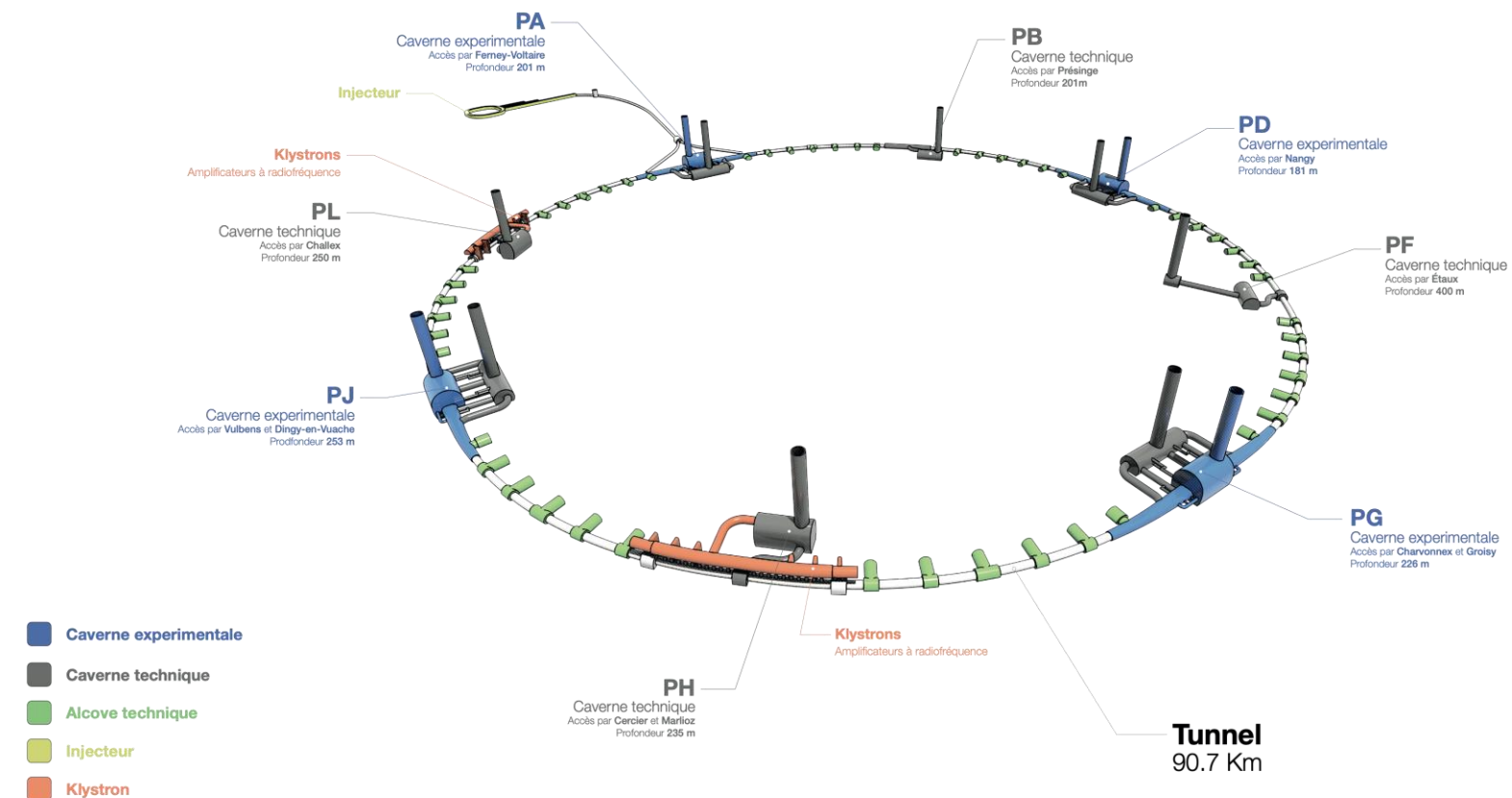
<http://cern.ch/fcc-sensitivity-grid>

# Les chiffres clés

- **162 instituts de recherche issus de 38 pays** impliqués dans l'étude de faisabilité du FCC ;
- **Un tunnel d'une circonférence de 90,7 km ;**
- **4 sites scientifiques** de surface donnant accès aux 4 cavernes expérimentales souterraines ;
- **4 sites techniques** de surface donnant accès aux infrastructures souterraines et au tunnel de l'accélérateur pour les opérations de maintenance ;
- **12 puits donnant accès aux cavernes** souterraines reliées au tunnel, situées à des profondeurs comprises entre 180 et 400 mètres ;
- **1 injecteur** et ses lignes de transfert pour le FCC-ee.

## PLAN SCHEMATIQUE DU TUNNEL FCC

Entre 150m et 400m de profondeur

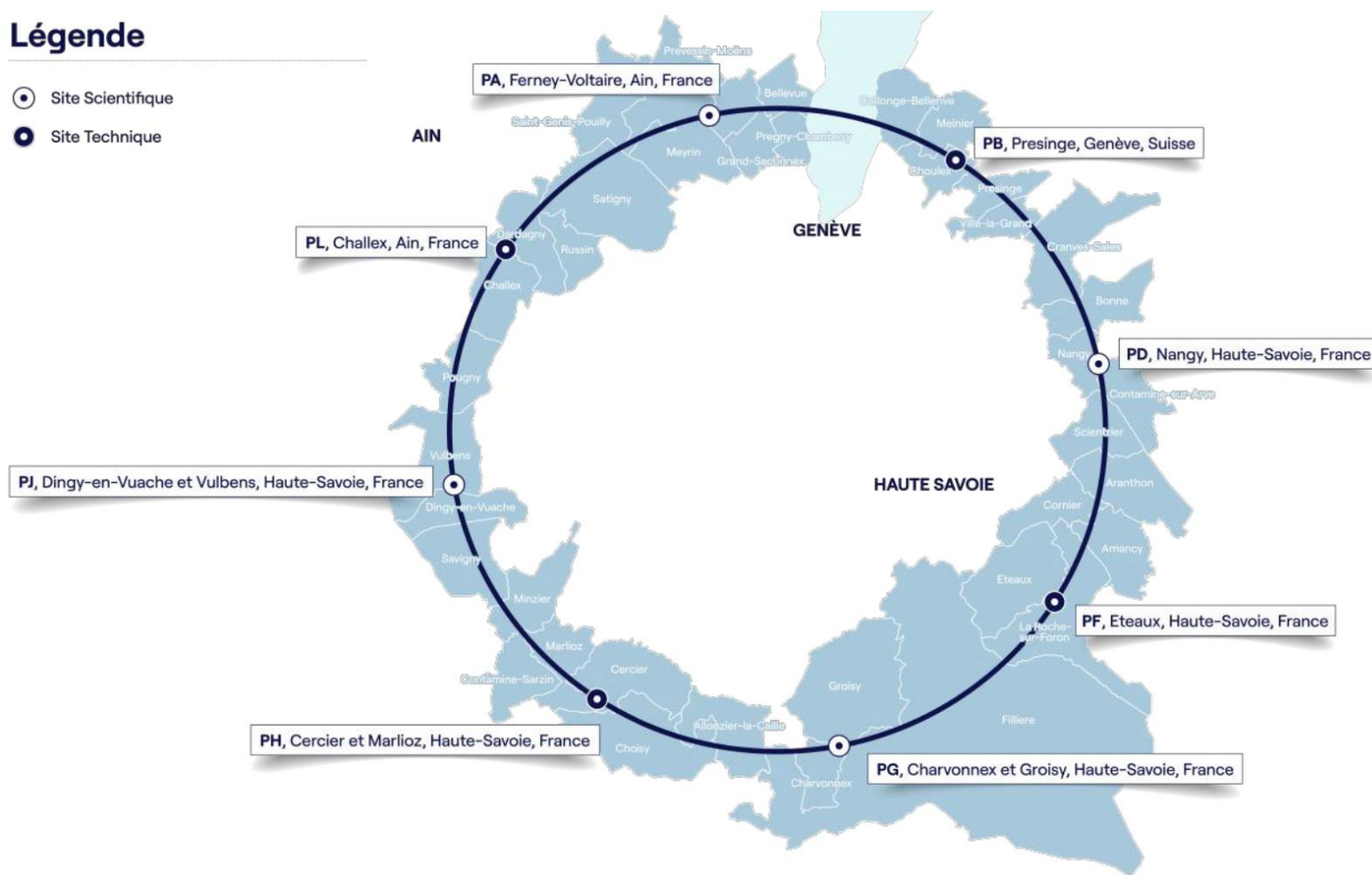


# Les chiffres clés

- **1 projet transfrontalier** étudié en France (dans l'Ain (01) et la Haute-Savoie (74)) et en Suisse (République et canton de Genève) ;
- **16 milliards d'euros** pour le génie civil et les infrastructures techniques et scientifiques de l'accélérateur FCC-ee ;
- Une mise en service du FCC-ee prévue à partir de la fin des années 2040 ;
- **1,9 million de m<sup>3</sup>/an de consommation moyenne d'eau**, principalement pour le refroidissement ;
- **1,3 TWh/an de consommation moyenne d'électricité** ;
- Une phase de construction d'environ **8 ans** ;
- **Un volume estimé à 6,3 millions de m<sup>3</sup> de matériaux excavés in situ** sur une période d'environ 5 ans (soit environ 14,7 millions de tonnes).

## Légende

- Site Scientifique
- Site Technique



FRANCE

LHC



**1. Ferney Voltaire (France)**

Site scientifique en synergie avec le LHC point 8 - 4 ha



**2. Presinge (Suisse)**

Site technique - 4 ha



**3. Nangy (France)**

Site scientifique - 5 ha



**4. Étaux (France)**

Site technique - 4 ha



**5. Charvonnex/Groisy (France)**

Site scientifique - 5 ha



**8. Challex (France)**

Site technique - 4 ha



**7. Vulbens/Dingy en Vuache (France)**

Site scientifique - 5 ha



**6. Cercier/Marlioz (France)**

Site technique - 8 ha

Besoin foncier  
**40 ha**  
(zone clôturée)

FCC

Genève

Annecy

1

2

3

4

5

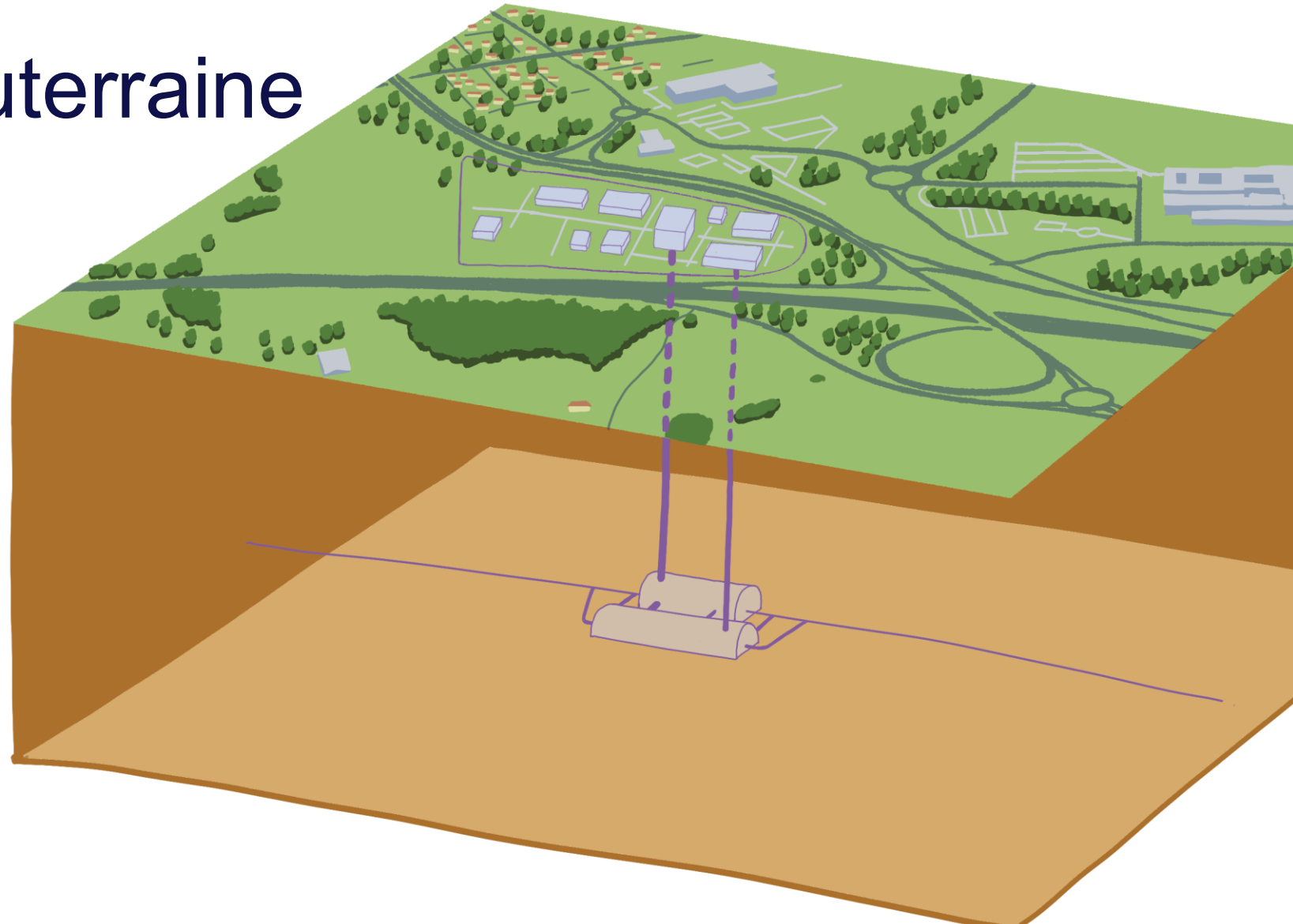
6

7

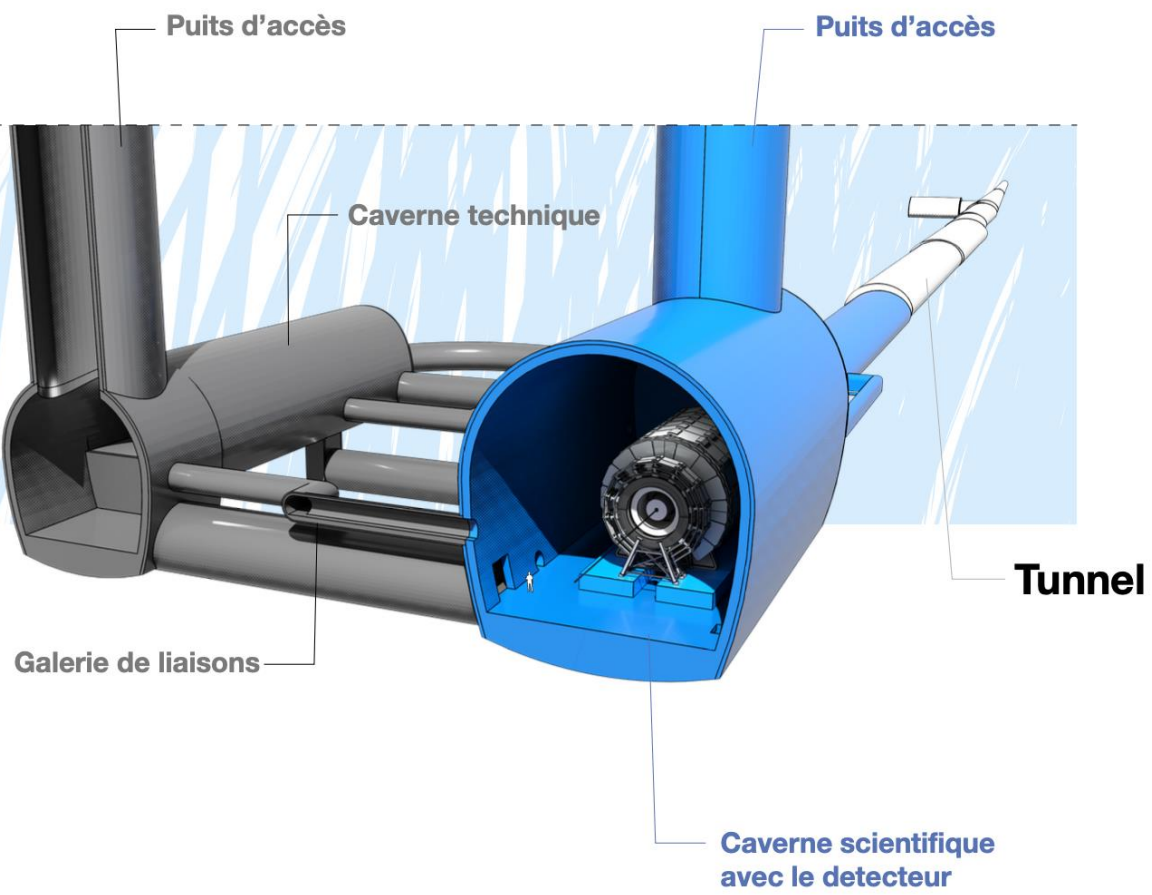
8

# Une installation principalement souterraine

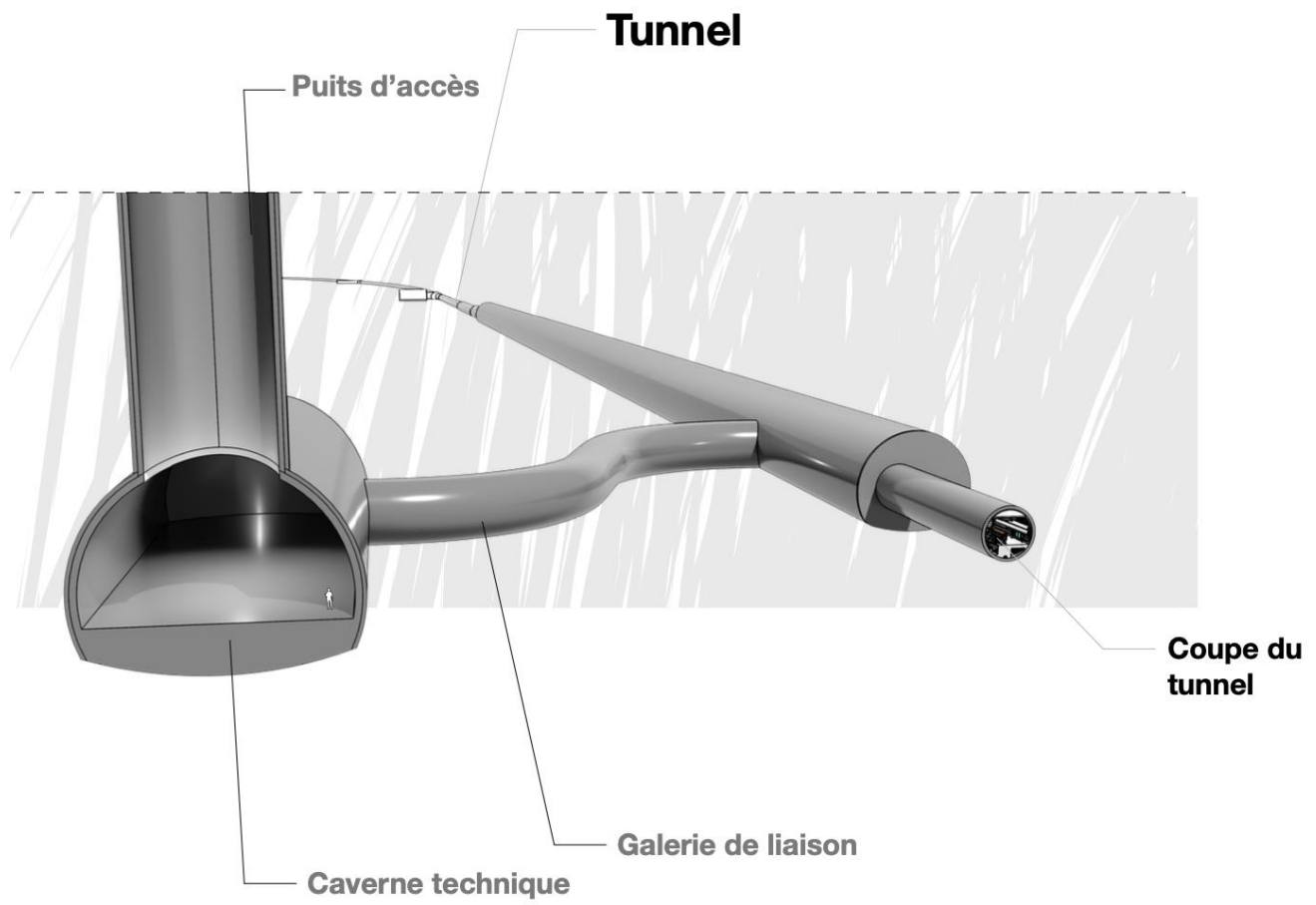
- Le tunnel souterrain et donc **invisible en surface**.
- Seuls **les 8 sites de surface**, repartis sur la circonférence du tunnel seraient visibles.



# Sous un site scientifique



# Sous un site technique

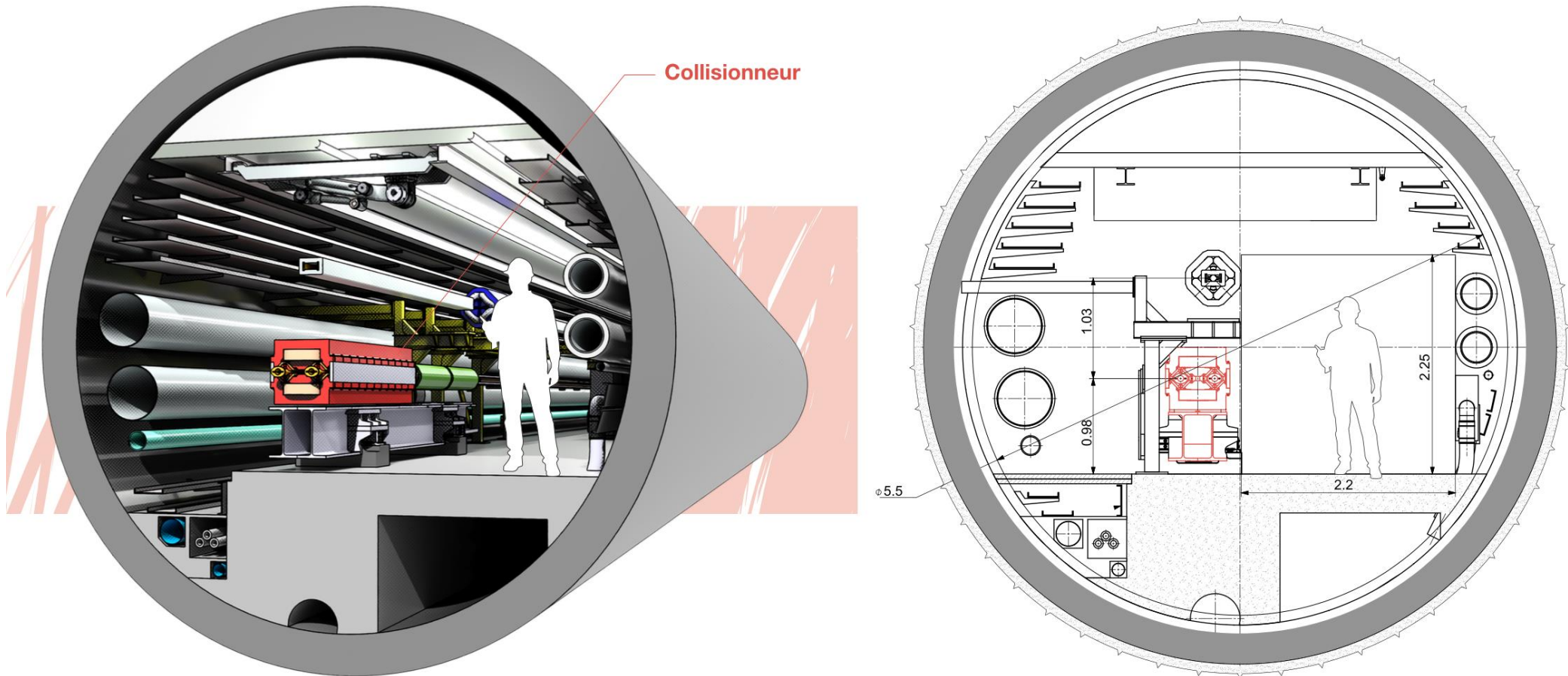


---

## COUPE DU TUNNEL

5,5 mètres de diamètre intérieur et 6,5 mètres de diamètre extérieur.

---





## **RTE est le Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité Français**

### **Ses trois missions principales :**

- **Assurer une mission de service public** pour que l'électricité soit toujours disponible ;
- **Rendre la transition énergétique possible en adaptant le réseau** : accueil des nouveaux producteurs décarbonés et consommateurs, renforcement du réseau ;
- **Eclairer la décision des pouvoirs publics sur les questions énergétiques.**

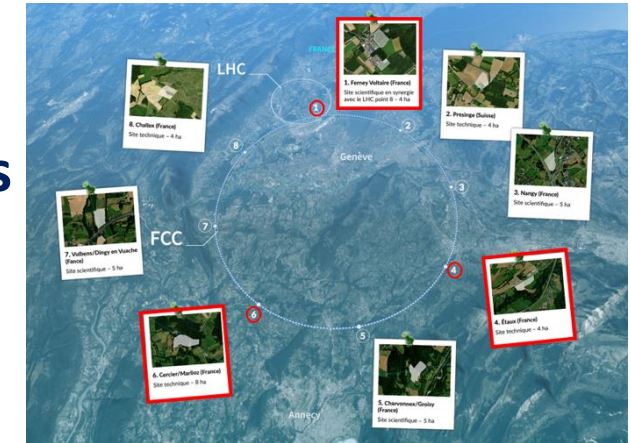
### **La présence de RTE au débat public sur le projet de futur collisionneur circulaire du CERN**

- **RTE est maître d'ouvrage des raccordements** du projet du CERN au Réseau de Transport d'Electricité



## Le CERN a sollicité RTE pour le raccordement du FCC en 3 points

- **PA** : Ferney - Voltaire (Ain) ;
- **PF** : Étaux (Haute - Savoie) ;
- **PH** : Cercier et Marlioz (Haute - Savoie).



**Les études de faisabilités pour ces raccordements** concluent sur le besoin de construire de nouveaux ouvrages (lignes et postes électriques).

**Le Débat Public** renseignera RTE sur les conditions d’insertion sur le territoire des nouvelles infrastructures (postes et lignes).

### Après le Débat Public :

- le CERN ferait sa demande officielle de raccordement à RTE ;
- le préfet piloterait la concertation avec les acteurs du territoire pour aboutir aux caractéristiques précises des raccordements.

# Retours sur les Contributions d'acteurs sur le Dossier de présentation du projet

# Les contributions d'acteurs sur le dossier du projet : une source pour questionner l'information disponible

**POURQUOI ?** Donner à voir une lecture critique de l'information disponible au début du débat public pour améliorer la clarté et la complétude de l'information sur les différentes thématiques du débat.

⇒ **POUR QUI ?** Destinés aux organismes et collectifs (personnes morales) rencontrés lors de la période de préparation du débat.

⇒ **17 documents réceptionnés jusqu'au 1er juin**, écrits par :

- 14 associations locales
- 1 commune
- 1 syndicat professionnel
- 1 organisme consulaire

Publiés en ligne le 4/06

# Des critiques et suggestions sur le débat et la participation

## Le déséquilibre des forces dans le débat

"le CERN et l'ESG disposent de décennies d'expérience et de ressources, tandis que les associations ont **quinze jours pour commenter un document de 10 000 caractères**" et "Il semblerait juste dans un souci d'information et de débat démocratique que ceux-ci [les contributions d'acteurs] soient mis en ligne sur la page d'accueil du site dédié de la CNDP à ce projet au même niveau que le DMO"

## Un débat estival et tardif

"débat public, organisé majoritairement en été, **semble avoir été délibérément conçu pour limiter la participation citoyenne et affaiblir le dialogue avec la population.**"; mais aussi "le débat public vient **tardivement**"

## Un projet "bouclé d'avance?"

"Ce projet se **décide au niveau international alors que les impacts néfastes et irrémédiables de son fonctionnement et du chantier seraient au niveau local.** Ce dernier n'ayant aucun pouvoir de décision, si ce n'est participer à ce débat dont on se demande s'il sera entendu par les décideurs nationaux et internationaux." "nous ressentons **un passage en force**, pas de débat et trop de points très flous"

## L'opportunité du projet est questionnée

"Avantages et conséquences des "**Scénario zéro et alternatives**: Il n'y a pas vraiment d'autre choix selon le document alors que c'est le point crucial de la concertation"

"l'**absence d'un scénario comparatif clair** détaillant "ce qui se passe si on ne fait pas le projet" empêche de comprendre les alternatives scientifiques et économiques", etc.

# Les éléments d'information intéressent mais sont jugés insuffisants

**Des informations intéressantes**

En particulier sur la "**science des particules**"; "**le principe général du fonctionnement**"; et sur **les alternatives au projet**

**mais peu précises**

"Le lecteur est surpris de devoir débattre d'un projet dont les contours techniques et financiers restent à définir ultérieurement."

**peu lisibles**

Un vocabulaire scientifique, peu accessible, des données (étude de faisabilité) uniquement en anglais, manque de comparaison de ce projet avec d'autres

"Nous regrettons l'**utilisation exagérée de termes scientifiques ou techniques**, réservés à un public restreint et à une élite, ce qui empêche une grande majorité de citoyens de mesurer l'impact de ce projet."

"**Faute de comparaisons concrètes** (...) il est difficile d'en évaluer la juste mesure, surtout dans un contexte de changement climatique", "Les grands nombres accumulés dans ce dossier ne sont jamais mis en perspective si bien qu'il faut que chacun-e des lecteur·trices fasse un travail de recherche et de comparaison

**et parfois incohérentes**

"Des chiffres peuvent paraître **contradictaires**, comme pour l'eau par exemple. Il est indiqué page 74 que les besoins en eau du projet sont évalués à 1.9 millions de m<sup>3</sup>/an alors que page 92, il est indiqué que la consommation sera de 1 million de m<sup>3</sup>/an"

## 4 thématiques qui interrogent plus particulièrement les acteurs

**Caractéristiques et faisabilité du projet : les contributions soulignent à la fois l'ampleur et les incertitudes**

**Les coûts et enjeux de financement sont questionnés, à l'aune de l'ensemble des infrastructures nécessaires**

"**l'ampleur de ce projet** (...), **ce chantier serait bien plus titanesque** que ce que le CERN laissait entendre. Il ne s'agit pas d'un simple tunnel mais **d'une véritable infrastructure souterraine digne des réseaux autoroutiers**";

"Le dossier indique que les carrières des territoires concernés sont suffisantes pour accueillir les matériaux excavés. Il serait donc **incompréhensible** que le projet génère des besoins en termes supplémentaires d'installations de stockage de déchets inertes."

"Le **coût de ce projet**, 16 milliards d'euros, mais il sera **probablement revu à la hausse**, comme c'est toujours le cas avec ce genre de grands travaux";  
"Les coûts ne sont présentés, estimés uniquement vue de gains pour les 2 départements, mais aucune explication des **coûts engendrés par les travaux publics à la charge de nos impôts**";

"La construction du potentiel FCC nous semble **mettre en péril le financement d'autres projets scientifiques**. Pourquoi investir tant d'argent dans un seul projet scientifique ?"; "Ne serait-il pas opportun et plus judicieux d'utiliser toutes ces ressources (...) dans **une multitude de projets plus petits offrant ainsi un spectre de recherche plus élargi**. La physique n'avancerait-elle pas davantage ?"

# 4 thématiques qui interrogent plus particulièrement les acteurs

**Les impacts environnementaux et risques semblent sous-estimés et à clarifier**

"La démarche environnementale « Éviter – Réduire – Compenser » (...) nous **paraît peu crédible**";

il faut **préciser "les impacts"** sur les paysages et sur la santé pendant les longues années de travaux et après"

"**aucune preuve sérieuse** de la réutilisation de la molasse, comment se feront les tris des matériaux excavés pollués qui seront nombreux";

absence des termes « **GIEC** », « **réchauffement climatique** » ou même le mot «**climat**» (hors événements exceptionnels)"

**Les impacts socio-économiques sont à clarifier**

"Cela a confirmé que les impacts potentiels concernent non seulement les **zones urbaines mais aussi les espaces ruraux, agricoles, forestiers et les chemins** utilisés pour les loisirs de pleine nature"

Quelles **emprises réelles au sol, quels impacts fonciers agricoles** et expropriations?

**Quelle prise en compte des projets connexes?**

"La nécessité de construire des centrales à béton et deux réacteurs nucléaires soulève aussi **des questions éthiques et sécuritaires**, dans un contexte déjà fragile";

"les accès **routiers** seront coordonnées avec le département de l'Ain alors que la compétence des mobilités est portée par l'intercommunalité Pays de Gex Agglo et que les communes sont responsables des budgets des aménagements routiers des voiries"

## La gouvernance en question

"Le CERN est-il vraiment LA communauté scientifique" ?

"La **diversité des opinions scientifiques** est ignorée" ; "Il n'y a pas un mot sur les critiques émises par des centaines de scientifiques du monde entier" ; comme si le CERN était "LA communauté scientifique"

"On constate également qu'il n'y a AUCUNE UNIVERSITE **française** ou institut français qui conduise des études du sous-sol pour le CERN... C'est ETRANGE pour un projet FCC international."

"La validation par les Etats apparaît comme une simple formalité"

"Ce projet semble avancer « tout seul » ;" Comment pouvez-vous nous convaincre **d'une réelle impartialité de la décision communautaire** ?"

"Quel est "le rôle des **différents Etats** contributeurs" ? ;

Quid des **risques de conflits transfrontaliers** concernant l'entretien du tunnel et le démantèlement ?

Quelle place pour les acteurs locaux et le public?

« Dialogue continu avec les collectivités territoriales » cet avis n'engage que le CERN mais **n'est pas le reflet du terrain** vis-à-vis d'élus locaux qui découvrent le projet par les citoyens ou les associations. » ;

Quelles concertation, gouvernance et décisions **post débat** ?

# Présentation du Groupe Citoyen Jeunes

# Focus - Le Groupe Citoyen Jeunes

- Composé de 28 jeunes, entre 18 et 28 ans, habitant dans les départements suivants : Ain, Haute-Savoie, Isère, Rhône et Savoie
- Mobilisé tout au long du débat, particulièrement sur les questions de Sciences & société
- Rôle d'ambassadeur·ices du débat :
  - Aller à la rencontre des publics
  - Participer à certaines modalités (réunions, visites, ateliers)
  - Réaliser une enquête citoyenne
- Des formations à la prise de parole, à l'animation, à l'intelligence collective...
- Mobilisation d'acteurs dans le cadre de l'animation des temps de groupe

# Arpentage du DMO

# Les consignes de l'arpentage

## Par table, nous vous invitons à (30 minutes) :

- Découvrir la partie du dossier présentant le projet, mise à votre disposition sur votre table.
- À l'issue de cette lecture, place au temps d'échange en groupe pour répondre aux 4 questions proposées ci-dessous.
- Parmi toutes les idées, réactions et interrogations qui émergeront, nous vous demanderons de **sélectionner une question ou une interpellation** à partager avec l'ensemble des participant.es.
  - **Ce qui vous avez appris à la lecture du document**
  - **Ce qui selon vous est à approfondir ou ce qui manque**
  - **Ce qui n'est pas clair pour un public profane**
  - **Ce qui vous interpelle**

N'hésitez pas à solliciter l'animateur.rice de votre table pour poser vos questions, demander des précisions.

## Puis : temps d'échange collectif de 45 minutes

# Arpentage du DMO Questions



# GOUVERNANCE

URSULA BASSLER

*Directrice des relations extérieures - CERN*

# Stratégie européenne en physique des particules **2020** sur le FCC

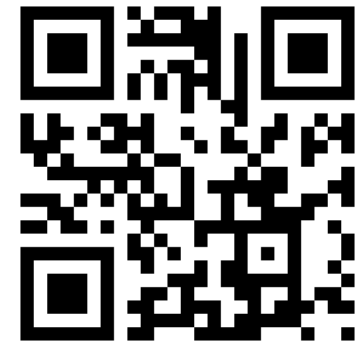
La Stratégie 2020 souligne la nécessité d'un collisionneur électrons-positons, une « usine à Higgs » comme infrastructure prioritaire après le LHC, et recommande de mener une étude de faisabilité d'une telle machine, suivi par un collisionneur de hadrons à une énergie environ 7 fois plus élevée que celle du LHC.

## Le CERN mène étude de « faisabilité » du FCC entre 2020–2025

### Objectif : Évaluer :

- Faisabilité technique;
- Coûts;
- Implémentation territoriale;
- Impacts environnementaux;
- Potentiel de recherche.

La stratégie européenne pour la physique des particules : mise à jour 2020

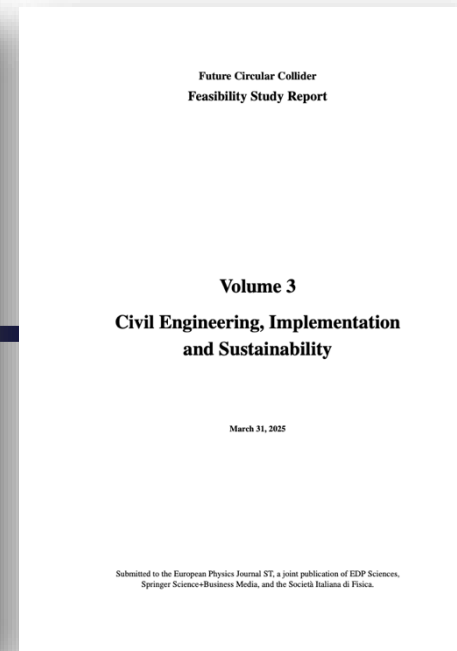
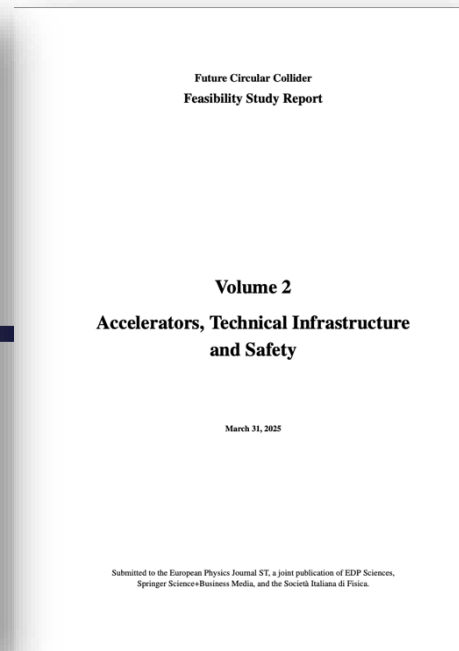
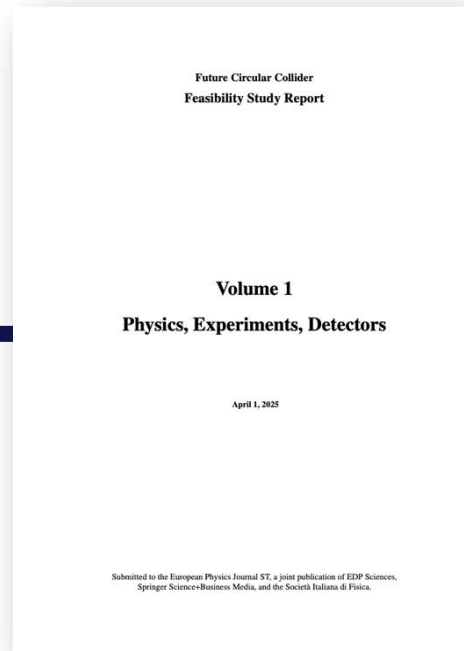


<https://cern.ch/2nndv>

# Publication de l'étude de faisabilité le 31 mars 2025

Rapports techniques pour la communauté scientifique

→ évaluation par les Etats Membres du CERN



Le CERN publie un rapport sur la faisabilité d'un futur collisionneur circulaire



<https://cern.ch/rdwlt>

↳ Traduit en français

# Stratégie européenne en physique des particules **2026** sur le FCC

Le Futur collisionneur circulaire électron-positon (FCC-ee) est l'option privilégiée recommandée pour le prochain projet de collisionneur phare au CERN.

Sa faisabilité technique a été démontrée par une étude de faisabilité complète, son périmètre et son coût sont bien définis.

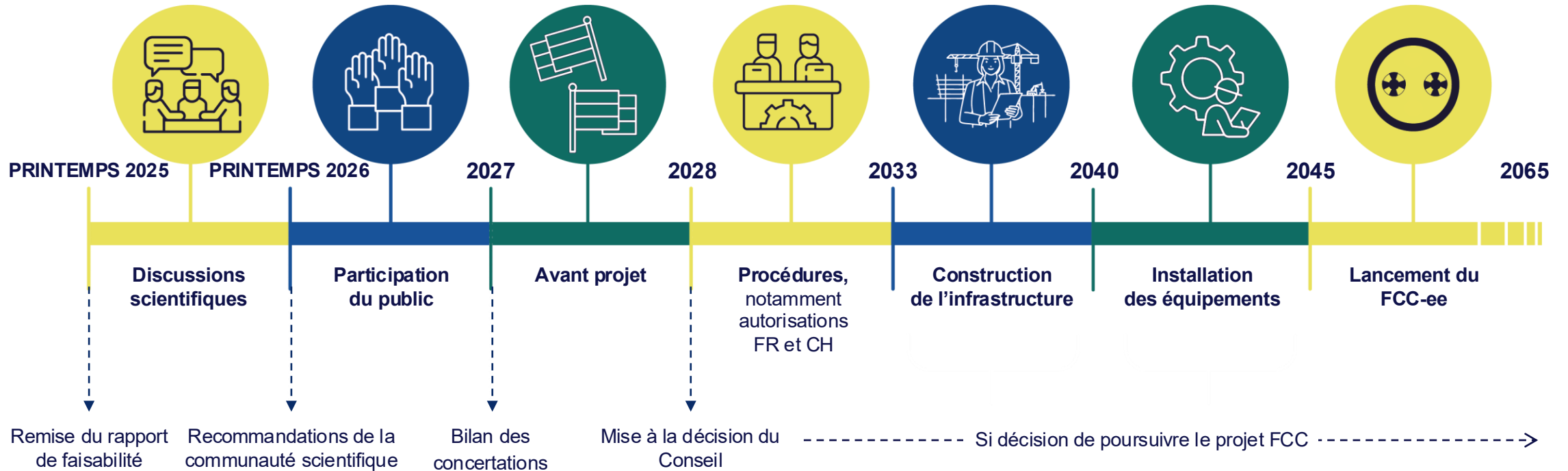
→ Le FCC-ee fournirait le programme de haute précision en physique des particules le plus vaste du monde, avec un potentiel de découverte exceptionnel dans les secteurs électrofaible, du Higgs, des saveurs et du quark top, ainsi que des avancées dans le domaine de la chromodynamique quantique.

La stratégie européenne pour la physique des particules : mise à jour 2026 - Document de délibération du Groupe de Stratégie Européen



<https://cern.ch/xllz4>

# Calendrier global



# Délibération des Etats membres, dont la France et la Suisse font partie.

4 Observateurs  
États-Unis, Japon,  
Union Européenne, UNESCO



11 États membres associés  
Brésil, Chili, Chypre, Croatie, Inde, Irlande,  
Lettonie, Lituanie, Pakistan, Türkiye, Ukraine

25 États membres  
Allemagne, Autriche, Belgique,  
Bulgarie, Danemark, Espagne,  
Estonie, Finlande, France, Grèce,  
Hongrie, Israël, Italie, Norvège,  
Pays-Bas, Pologne, Portugal,  
République Tchèque, Roumanie,  
Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie,  
Slovénie, Suède, Suisse

→ Processus de **prise de décision sur le FCC des États membres au sein du Conseil du CERN**, avec un lancement de la délibération prévue au plus tôt en 2028.

Documentation destinée à éclairer la prise de décision :

- Etudes scientifiques, techniques, économiques et environnementales ;
- Stratégie de financement ;
- Bilans des phases de concertation et de débat public.

→ **Comment se prend une décision du Conseil du CERN ?**

- Chaque État membre est représenté par une délégation de deux membres et dispose d'une voix.
- Chaque État membre est souverain dans sa prise de décision.
- Le Conseil du CERN cherche à obtenir un consensus sur les décisions de l'Organisation.

**Stéphane Viallet**  
**Directeur de projet FCC**  
**CERN auprès du Préfet de**  
**région Auvergne-Rhône-**  
**Alpes**



# Echanges

**David CHEVALLIER**  
**Président du débat public**  
**« Projet d'accélérateur de  
particules »**

# Réunions publiques et webinaires

- 9 juin, de 18h30 à 21h, **Challex** et 10 juin de 18h30 à 21h, **Communauté de communes de Cruseilles** : présentation du débat et temps de travail sur le dossier de présentation du projet
- 17 juin, de 18h à 20h30, **Lyon** : réunion “ Sciences et société”
- 23 juin, de 18h30 à 20h30 : **webinaire** “Opportunité et alternatives”
- 2 juillet de 18h30 à 21h, **Annemasse** : réunion “Chantier et gestion des matériaux excavés”
- 8 juillet, de 18h30 à 21h, à **Saint-Julien-en-Genevois** : réunion “ Eau et hydrogéologie”, avec la Concertation suisse
- 20 juillet, de 18h30 à 20h30 : **webinaire** “Retour d’expérience sur le LEP et le LHC”, avec la Concertation suisse

# Réunions publiques et webinaires

- 26 août, fin d'après midi et soirée, **La Roche-sur-Foron** : Forum du débat
- 8 septembre, de 18h30 à 21h, **Valsenhône** : réunion “Impacts et opportunités socio-économiques”
- 15 septembre, de 18h30 à 20h30 : **webinaire** “Coûts et financements”, avec la concertation suisse
- 21 septembre, de 18h30 à 20h30 : **webinaire** “Cycle complet, énergie, le raccordement”
- 24 septembre, de 18h30 à 21h, **Annecy** (à confirmer) : réunion d’approfondissement “Environnement et territoires”
- 30 septembre, de 18h à 21h, **Pays de Gex aggro** (à confirmer) : réunion de clôture du débat public

# Tout au long du débat...

- **La plateforme participative du débat :**
  - Questions/réponses
  - Avis
- **Les cahiers d'acteurs**
- **Le kit du débat**
- **Les informations sur les modalités passées, y compris les ateliers auprès des publics jeunes**
- **Les autres évènements : débats mobiles, visites de site...**



# MERCI !

**Contact :**

**[projet-accelerateur-particules@debat-cndp.fr](mailto:projet-accelerateur-particules@debat-cndp.fr)**

**Site du débat :**

**[www.debatpublic.fr/projet-accelerateur-particules](http://www.debatpublic.fr/projet-accelerateur-particules)**